

## Les relations diplomatiques franco-italiennes de 1955 à 1967

Alessandro Giacone et Marco Maffioletti

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cei/2786>

DOI : [10.4000/cei.2786](https://doi.org/10.4000/cei.2786)

ISSN : 2260-779X

### Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

### Édition imprimée

Date de publication : 20 avril 2016

Pagination : 9-27

ISBN : 978-2-84310-323-0

ISSN : 1770-9571

### Référence électronique

Alessandro Giacone et Marco Maffioletti, « Les relations diplomatiques franco-italiennes de 1955 à 1967 », *Cahiers d'études italiennes* [En ligne], 22 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 28 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cei/2786> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cei.2786>

---

# LES RELATIONS DIPLOMATIQUES FRANCO-ITALIENNES DE 1955 À 1967

*Alessandro Giaccone et Marco Maffioletti*  
Université Grenoble Alpes

En 1972, Jean-Baptiste Duroselle et Enrico Serra avaient créé un Comité franco-italien d'études historiques, qui a organisé une dizaine de colloques, alternativement dans une ville française et dans une ville italienne, et publié une série d'ouvrages sur les relations bilatérales, diplomatiques et autres, entre les deux pays<sup>1</sup>. Les derniers volumes étaient intitulés *Italia-Francia 1946-1954* et *Italia, Francia e Mediterraneo*<sup>2</sup>. Ce comité d'historiens avait cessé d'exister en 1993, après la publication de *Italia e Francia. I nazionalismi a confronto*, sous la direction de Pierre Milza et Enrico Decleva<sup>3</sup>.

Dans l'espoir de renouer avec cette tradition, l'idée nous est venue de relancer les recherches sur la période qui commence au milieu des années 1950, d'autant que nos connaissances sur celles-ci ont beaucoup progressé. Les sources diplomatiques françaises sont désormais bien balisées, grâce à la publication des *Documents diplomatiques français* (DDF). Si on ne peut en dire autant pour les fonds du ministère italien des Affaires étrangères, la publication de recueils de documents<sup>4</sup> et des journaux de plusieurs personnalités italiennes<sup>5</sup> permet d'éclairer aussi les points de vue

1. J.-B. Duroselle et E. Serra (éd.), *Italia e Francia dal 1919 al 1939*, Milan, FrancoAngeli, 1981; Id., *Il Vincolo culturale tra Francia e Italia negli anni Trenta e Quaranta*, Milan, FrancoAngeli, 1986; Id., *Italia e Francia (1939-1945)*, Milan, FrancoAngeli, 1984.

2. J.-B. Duroselle et E. Serra (éd.), *Italia e Francia (1946-1954)*, Milan, FrancoAngeli, 1988; Id., *Italia, Francia e Mediterraneo*, Milan, FrancoAngeli, 1990.

3. E. Decleva et P. Milza (éd.), *Italia e Francia. I nazionalismi a confronto*, Milan, FrancoAngeli, 1993.

4. Si les *Documents diplomatiques italiens* (DDI) ne couvrent pas encore la période 1955-1967, on signale les précieux recueils de textes de P. L. Ballini et A. Varsori (éd.), *L'Italia e l'Europa 1947-1979*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2004.

5. En particulier, Manlio Brosio (éd. U. Gentiloni Silveri), *Diari di Washington (1955-1961)*, *Diari di Parigi (1961-1964)*, *Diari NATO (1964-1972)*, Bologne, Il Mulino, 2008, 2009, 2011; Amintore Fanfani, *Diari 1956-1959 (III volume)*, *Diari 1960-1963 (IV volume)*, Rome, Senato della Repubblica, 2012; Luca Pietromarchi (éd. B. Bagnato), *I diari di Luca Pietromarchi, ambasciatore italiano a Mosca, 1958-1961*, Florence, Olschki, 2002.

de la diplomatie transalpine. Le moment semble donc venu de proposer une nouvelle synthèse des rapports entre France et Italie, en allant jusqu'à l'année 1967, c'est-à-dire en laissant de côté pour le moment les bouleversements issus de « Mai 68 » et de « l'Automne chaud » italien de 1969.

### Les relations franco-italiennes au soir de la IV<sup>e</sup> République (1955-1957)

La période qui s'ouvre en 1955 a une importance cruciale pour les deux pays. Sur le plan politique, c'est une année de changements : en France, Pierre Mendès France quitte le pouvoir au mois de février<sup>6</sup>; en Italie, à la surprise générale, Giovanni Gronchi est élu président de la République en avril, ce qui entraîne, deux mois plus tard, la chute du cabinet de Mario Scelba; sur le plan européen, après l'échec de la Communauté européenne de défense, l'Italie est à l'origine de la conférence de Messine (1-3 juin 1955), à l'issue de laquelle les ministres des Affaires étrangères des Six chargent un comité, présidé par Paul-Henri Spaak, de réfléchir aux modalités d'une relance européenne; sur le plan international, la conférence de Bandoeng réunit les leaders des pays non alignés, désormais majoritaires dans les instances multilatérales.

Une décennie après la fin de la guerre, la relation diplomatique entre France et Italie ne saurait apparaître plus déséquilibrée : même affaiblie, la première demeure une puissance coloniale et dispose d'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU; la seconde a perdu toutes ses colonies — même si elle a été mandatée pour administrer la Somalie jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1960 — et a dû attendre le 14 décembre 1955 pour être admise aux Nations unies. Ce point de départ permet de comprendre les ressorts des politiques étrangères des deux pays. La France vise à défendre son statut de « Grand », en entamant les recherches qui lui permettront de se doter de l'arme nucléaire. L'Italie, quant à elle, cherche à affirmer son existence sur la scène internationale : elle réclame à son tour un siège au Conseil de sécurité — cela devient par la suite une constante de sa diplomatie —, le statut d'observateur à la conférence de Genève (1955) et un rôle actif dans les divers groupes de travail liés à l'OTAN. Ce déséquilibre entre deux puissances moyennes — l'une qui se perçoit toujours comme grande,

6. En janvier 1955, Pierre Mendès France avait effectué un voyage officiel en Italie, au cours duquel il avait défendu la mise en place de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et l'idée d'une « Europe troisième force », une expression qui revient souvent dans le débat italien, le plus souvent pour la critiquer. Cf. B. Bagnato, « Il viaggio di Pierre Mendès France in Italia (gennaio 1955) », *Storia delle relazioni internazionali*, vol. 1-2, 1992, p. 99-134.

l'autre qui cherche à le devenir — tend cependant à s'estomper avec les événements de 1956. Au terme d'un processus lancé par le cabinet Mendès France, le Maroc et la Tunisie accèdent à l'indépendance, mais la France s'empêtre chaque jour davantage dans le conflit algérien. De son côté, désormais débarrassée de son passé colonial, l'Italie cherche à s'attacher la sympathie des nouveaux États d'Afrique du Nord<sup>7</sup>, ce qui ne manque de provoquer des frictions entre Rome et Paris, qui s'étaient déjà affrontées sur la question de la communauté italienne de Tunisie<sup>8</sup>.

Sur le plan bilatéral, l'année s'ouvre cependant sous de bons auspices. Le 30 janvier, Paris et Rome célèbrent leur jumelage, qui se veut unique et exclusif : « Seule Paris est digne de Rome ; seule Rome est digne de Paris. » Peu après, le président Gronchi et le ministre des Affaires étrangères Gaetano Martino effectuent une visite d'État en France (25-27 avril 1956). Ce voyage a une importance particulière, car c'est la première rencontre entre chefs d'État depuis l'époque du roi Victor-Emmanuel III, qui avait visité la France en 1903, et du président Loubet, qui s'était rendu à Rome en 1904. Depuis cette époque, il y a eu vingt ans de fascisme avec ses relents francophobes, et l'épreuve du « coup de poignard dans le dos » qui a laissé des traces profondes. La visite de Gronchi scelle ainsi, sur le plan symbolique, la pleine réconciliation entre les deux pays. Comme le souligne le président René Coty, « il est donc naturel qu'en repoussant dans un passé à jamais révolu des controverses opposées à leurs instincts profonds, nos deux pays se tendent la main, avec franchise, pour marcher côte à côte sur les voies de l'amitié et de la coopération<sup>9</sup> ».

Certes, des progrès notables ont été accomplis depuis la signature du traité de paix de 1947. Les deux pays font désormais partie de l'OTAN ainsi que de la CEECA, et ont signé plusieurs conventions sur l'immigration italienne en France. La visite d'État est elle-même précédée par la signature d'un nouvel accord commercial bilatéral. De part et d'autre, on affiche pourtant la volonté d'aller plus loin. Dans le discours qu'il adresse à son homologue français, Gronchi demande que « l'on abandonne toutes les habitudes et les tentations de décisions unilatérales et que l'on instaure effectivement et constamment la méthode des consultations réciproques ».

7. L'Italie parvient à établir des relations particulièrement étroites avec le Maroc, comme le montre la visite à Rome du sultan Mohammed V (janvier 1957) et bien d'autres initiatives bilatérales sur le plan commercial et culturel, comme le jumelage entre les villes de Fès et de Florence.

8. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le nombre d'Italiens vivant en Tunisie avait fortement baissé : environ 85 000 en 1946, 51 000 en 1959, moins de 10 000 en 1969.

9. Les citations et le texte du communiqué viennent de la revue *Esteri*, vol. XX, n° 18, 5 mai 1956, p. 484.

Lors des entretiens avec le président du Conseil Guy Mollet, les représentants italiens précisent leur point de vue : en raison de leur « affinité latine », la France et l'Italie doivent avoir une position commune à l'ONU et à l'OTAN. En ce qui concerne cette dernière, Gronchi réaffirme le désir d'en étendre les compétences au domaine économique, comme l'envisage l'art. 2 du traité fondateur<sup>10</sup>. Après l'échec de la CED, il évoque la création d'un Parlement européen à partir de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, mais sans que la suggestion soit reprise du côté français. Enfin, lors de sa visite au Quai d'Orsay, il insiste sur la coordination des politiques étrangères en Méditerranée, depuis le Maroc jusqu'au Moyen-Orient, et sur la contribution que l'Italie pourrait offrir aux pourparlers sur la réunification allemande. Le communiqué publié à la fin des entretiens insiste sur la coopération au sein de l'OTAN et au sujet du Moyen-Orient, avec notamment un plan d'assistance aux pays sous-développés. En revanche, il ne dit pas un mot de l'Euratom ni du Marché commun, car à ce moment-là, la France est encore réticente vis-à-vis d'une « relance » de l'intégration communautaire.

Après l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale, la visite d'État a aussi une importance sur le plan symbolique. L'hommage rendu au cimetière de Bligny, où reposent quelque 5 000 soldats italiens, morts lors de la Grande Guerre, vise à réactiver une mémoire commune. La pose de la première pierre de la Maison de l'Italie à la Cité universitaire de Paris, où séjournent par la suite de nombreux étudiants transalpins, est quant à elle un geste tourné vers les nouvelles générations<sup>11</sup>.

La seconde moitié de l'année 1956 est marquée par deux événements majeurs. Au mois d'octobre, les chars soviétiques entrent à Budapest, provoquant la mort de plusieurs milliers de personnes. Les « événements de Hongrie », selon l'expression employée à l'époque, ont des répercussions profondes en France et en Italie, où se trouvent les plus grands partis communistes d'Europe occidentale. Le PCI et le PCF connaissent une hémorragie de militants et une prise de distance de nombreux intellectuels. 101 intellectuels communistes italiens lancent un appel resté célèbre<sup>12</sup>, tandis qu'en France, Jean-Paul Sartre et bien d'autres s'éloignent du parti. En Italie, cela coïncide aussi avec la prise de distance progressive des socia-

10. C'est De Gasperi qui, le premier, a demandé lors du Conseil Atlantique d'Ottawa (1951) d'étendre au domaine économique les compétences de l'OTAN. Cette revendication est constamment réaffirmée par Gronchi et par les représentants diplomatiques italiens tout au long de la période envisagée.

11. G. Albanese, *La Maison de l'Italie. Storia della residenza italiana alla Cité Universitaire di Parigi, Milan, FrancoAngeli, 2004*.

12. Sur ces aspects, F. Attal, *Histoire des intellectuels italiens au XX<sup>e</sup> siècle. Prophètes, philosophes et experts*, Paris, Les Belles Lettres, 2013.

listes vis-à-vis du PCI, ce qui ouvre aux premiers la route — ô combien longue — à une alliance de centre-gauche avec la Démocratie chrétienne (DC).

La crise de Suez, quant à elle, met à rude épreuve l'entente franco-italienne. Le 26 juillet 1956, le colonel Nasser décide de nationaliser le canal de Suez et en ordonne la fermeture immédiate. Le 31 octobre, les deux puissances concernées — France et Grande-Bretagne — « faute de pouvoir canaliser le colonel, décident en quelque sorte de coloniser le canal<sup>13</sup> », et y envoient des navires de guerre tout en bombardant l'Égypte. Les autorités italiennes se trouvent partagées entre deux lignes : d'un côté, le président du Conseil Antonio Segni et le ministre Martino prônent la solidarité européenne ; de l'autre, le président Gronchi et le pétrolier Enrico Mattei, favorables à une politique pro-arabe, proposent une médiation avec Nasser. Au bout du compte, l'intervention des États-Unis et de l'Union soviétique oblige les deux puissances coloniales à faire marche arrière. La crise de Suez a plusieurs conséquences sur la scène européenne. D'un côté, elle a révélé la faiblesse de la France, déjà confrontée à des difficultés militaires en Algérie ; de l'autre, comme l'explique Sergio Romano, elle « permet à l'Italie de se présenter, dans le bassin méditerranéen, comme la moins coloniale des puissances européennes, désormais ravalées au rang de puissances moyennes<sup>14</sup> ».

La crise de Suez a ainsi montré de manière évidente que Moscou et Washington sont devenus les nouveaux puissants du monde. Conscient de sa perte d'influence sur l'échiquier international, Paris réoriente sa politique vers la construction européenne. Favorable au projet de Communauté de l'énergie nucléaire (Euratom), le gouvernement français avait jusque-là marqué ses réserves quant à un marché commun généralisé — sa préférence allant aux intégrations sectorielles. Le 29 mai 1956, les ministres des Affaires étrangères des Six, réunis à Venise, avaient approuvé le rapport présenté par le comité Spaak, mais les négociations du château de Val Duchesse piétinaient depuis plusieurs mois. La crise de Suez joue un rôle d'accélérateur : en quelques mois, les pourparlers diplomatiques parviennent à leur aboutissement. Le 25 mars 1957, les deux traités instituant l'Euratom et la Communauté économique européenne (CEE) sont signés à Rome, ce qui reconnaît le rôle clé joué par l'Italie. Le processus de ratification pourrait se heurter à des difficultés de part et d'autre des Alpes,

13. E. Vial, « La Crise de Suez », dans J. Marseille et N. Laneyrie-Dagen (éd.), *Les Grands Événements de l'Histoire de France*, Paris, Larousse, 1991, p. 292.

14. S. Romano, *Guida alla politica estera italiana, da Badoglio a Berlusconi*, Milan, BUR, 2004, p. 105.

car les deux pays sont encore « protectionnistes », mais leurs Parlements les approuvent à une large majorité. La création du Marché commun prévoit le démantèlement progressif de tous les droits de douane avant le 1<sup>er</sup> janvier 1970. Au bout du compte, la libre circulation des marchandises est devenue effective le 1<sup>er</sup> juillet 1968, dix-huit mois avant la date prévue.

La signature des traités de Rome précède de quelques jours la visite en Italie du président René Coty (9-13 mai 1957), qui a lieu au moment où s'ouvre la crise du gouvernement Segni. Dans ce contexte, le voyage apparaît davantage comme « un geste de courtoisie à l'égard du peuple italien » que comme « un acte politique à des fins précises<sup>15</sup> ». Le président français est accueilli dans la capitale italienne par une foule très nombreuse. Comme le résume l'ambassadeur Jacques Fouques-Duparc,

La population romaine, qui a trop connu sous le régime fasciste les manifestations orchestrées, passe généralement pour être aujourd'hui assez froide; or, cette fois, s'il y avait du monde pour voir passer le président Coty, c'est bien que ce monde voulait y être; si la foule applaudissait, c'est bien qu'elle voulait applaudir<sup>16</sup>.

René Coty se rend successivement au Quirinal, au Vittoriano, à la villa Médicis, à la mairie de Rome, au palais Farnèse et au Vatican<sup>17</sup>. Le seul entretien politique a lieu au Quirinal le 11 mai.

De cette conversation, note encore l'ambassadeur français, on ne pouvait attendre aucun résultat concret. [...] Mais les entretiens permirent de constater qu'au-delà de l'accord profond entre les deux pays sur les principes généraux de la politique étrangère, se manifestaient des points de vue quelque peu différents à propos de l'affaire de Suez ou du Marché commun, certains estimant peut-être que l'Italie avait fait trop de concessions<sup>18</sup>.

De fait, les mécontentes manifestées lors de la crise de Suez s'accroissent à partir de l'été 1957, notamment en Afrique du Nord, où les intérêts de l'ancienne puissance coloniale se heurtent aux nouvelles ambitions méditerranéennes de l'Italie. Cette politique de « néo-atlantisme<sup>19</sup> » — terme

15. Jacques Fouques-Duparc au Quai d'Orsay, le 17 mai 1957, *DDF 1957 (I)*, p. 805.

16. *Ibid.*

17. Cette rencontre a une importance symbolique, car en 1904 le pape avait officiellement protesté contre la visite à Rome du président Loubet. La France avait réagi en rompant les relations diplomatiques.

18. Jacques Fouques-Duparc au Quai d'Orsay, le 17 mai 1957, *DDF 1957 (I)*, p. 805.

19. Comme l'écrit l'ambassadeur français, « il n'est guère facile de définir exactement le "néo-atlantisme" dont il est tant parlé en Italie depuis plusieurs semaines. En effet, il s'agit davantage ici d'opportunisme que de doctrine et autant de politique intérieure que de politique extérieure. Le mot recouvre des tendances d'origine diverses, démocrates-chrétiennes, nennistes et même néo-fascistes, mais toutes plus ou moins opposées à l'atlantisme orthodoxe. [...] En réalité, se groupent sous cette étiquette ceux qui gardent la nostalgie et l'espoir de la détente entre l'Ouest et l'Est, ceux qui souhaitent que l'Italie mène une politique plus indépendante vis-à-vis de ses alliés, et ceux enfin qui hantent encore les souvenirs du fascisme, et du rôle joué alors par l'Italie en

inventé au début de l'année par Giuseppe Pella — est notamment illustrée par la visite du président Gronchi en Iran (7-12 septembre 1957), au cours de laquelle le président de l'ENI, Enrico Mattei, signe le célèbre accord dit « 75-25 » avec la compagnie pétrolière de l'État iranien. La nouvelle formule rompt avec le « *fifty-fifty* » traditionnellement pratiqué par le cartel des « Sept Sœurs », qui ne laissait aux pays producteurs que 50 % des *royalties*. Cette politique est vue d'un mauvais œil non seulement par les pétroliers anglo-saxons, mais aussi par la France, qui accuse Mattei de « souffler sur le feu du nationalisme arabe<sup>20</sup> ». En effet, le patron de l'ENI parie sur la future indépendance algérienne et finance secrètement le Front de libération nationale (FLN). Il devient ainsi l'« ennemi public » des partisans de l'Algérie française. En 1961, l'Organisation de l'armée secrète (OAS) lui envoie une lettre qui se conclut par les mots : « Nous avons l'honneur de vous annoncer que le comité de l'OAS a décidé de vous condamner à mort ainsi que votre famille et vos enfants<sup>21</sup>. » En octobre 1962, lorsque le fondateur de l'ENI meurt dans un accident d'avion qui est peut-être un attentat, la piste de l'OAS est l'une des plus fréquemment mises en avant.

La guerre d'Algérie place le gouvernement italien dans une situation délicate : d'un côté, il soutient le processus de décolonisation ; de l'autre, il souhaite garder de bonnes relations avec l'allié français. Sa position s'apparente souvent à un jeu d'équilibre. On en a la preuve lors du premier Congrès méditerranéen de Florence<sup>22</sup> (3-6 octobre 1958), auquel assistent Gronchi, Fanfani et le prince héritier du Maroc, Moulay El Hassan, le futur Hassan II. L'ancien maire de Florence, Giorgio La Pira, prône le rapprochement entre les trois religions du Livre, et espère que la rencontre pourra aboutir à des échanges fructueux sur le problème algérien. Or le Congrès tourne rapidement au fiasco : le représentant du FLN, Boumendjel, et le Marocain Mehdi Ben Barka montent à la tribune pour affirmer le caractère inéluctable de l'indépendance algérienne ; la délégation française quitte la salle en signe de protestation et n'y revient plus. Comme le résume l'envoyé du Palais Farnèse, « M. La Pira a commis de graves imprudences. La principale est sans doute d'avoir invité à Florence Arabes, Israéliens,

Méditerranée et en Afrique » (Jacques Fouques-Duparc au Quai d'Orsay, le 20 septembre 1957, Ministère des Affaires étrangères [dorénavant MAE], *Série Europe*, Italien, dossier 275).

20. Arnaud Wapler au Quai d'Orsay, le 22 août 1957, MAE, *Série Europe*, Italie, dossier 297.

21. On souligne souvent que les auteurs de cette lettre étaient mal renseignés, Mattei n'ayant pas d'enfant.

22. Le thème du congrès est significatif : « Nouvelles bases de réconciliation entre anciens États colonisateurs et anciens États colonisés. Valeurs communes des civilisations juive, chrétienne et arabe. Le Maghreb, terre de rencontre entre les civilisations occidentales et orientales ».

membres du FLN et Français, sans s'être assuré au préalable du consentement de chacun à s'asseoir à la même table<sup>23</sup>».

Il faut cependant souligner qu'en dépit de ces difficultés, les années 1950 sont marquées par une intense coopération sur le plan militaire, qu'il n'est pas toujours aisé d'étudier car elle est couverte en partie par le secret-défense. La France et l'Italie sont membres fondateurs de l'OTAN : à cette époque, le siège de l'organisation se trouve encore à Paris, tandis que le commandement allié pour l'Europe du Sud est installé à Naples. Si l'Union de l'Europe occidentale est mise rapidement en sommeil, les ministres de la Défense allemand, français et italien, Strauss, Chaban-Delmas et Taviani, se réunissent plusieurs fois entre 1956 et 1957 pour envisager une bombe atomique commune. Ces projets secrets, qui ne sont pas allés très loin sur le plan technique, sont abandonnés après le retour au pouvoir du général de Gaulle, qui n'entend pas partager la dissuasion nucléaire, élément fondamental de sa politique de grandeur.

### **Le retour du Général et les projets d'union politique européenne (1958-1962)**

Il existe désormais de nombreuses études sur la politique étrangère du Général<sup>24</sup>, y compris dans sa dimension franco-italienne<sup>25</sup>. Lorsqu'il revient au pouvoir en 1958, les réactions en Italie sont généralement négatives, à cause des souvenirs de l'immédiat après-guerre et en particulier de la question du Val d'Aoste. On en avait déjà eu un aperçu en 1957, quand le gaulliste Gaston Palewski avait été nommé ambassadeur à Rome. En le recevant pour la remise des lettres des créances, le président Gronchi l'avait prévenu : « L'Italie est un beau pays, vous y serez toujours bien reçu, mais ne mettez pas les pieds au Val d'Aoste<sup>26</sup>. » De l'autre côté des Alpes, les événements du 13 mai sont souvent perçus comme un coup d'État et cette impression s'accroît encore après l'adoption par référendum de la constitution de la V<sup>e</sup> République : les partis de gauche, mais aussi une bonne partie de la DC refusent le modèle semi-présidentiel, souvent considéré comme un « nouveau fascisme ». Ce regard est influencé par les transferts d'idées véhiculés par la presse et le personnel politique. Ainsi, les

23. Arnaud Wapler au Quai d'Orsay, le 6 octobre 1958, MAE, *Série Europe*, Italie, dossier 299.

24. Parmi les nombreux ouvrages qui lui ont été consacrés, nous nous bornons à citer celui de M. Vaïsse, *La Grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle (1958-1969)*, Paris, Fayard, 1998.

25. P. Milza (éd.), *De Gaulle et l'Italie*, Rome, École française de Rome, 1997.

26. Témoignage d'Arnaud Wapler à Alessandro Giaccone (2005).

communistes italiens reprennent-ils à leur compte les thèses du PCF, tandis que la DC observe d'un œil compatissant le déclin électoral du MRP. Du côté du Général, qui s'est formé sur les textes de la Rome antique, il y a en revanche une certaine sympathie pour la nation italienne — il n'emploie pas le terme connoté de «sœur latine» —, mais assez peu pour l'Italie contemporaine. Il assimile le système parlementaire italien à celui de la IV<sup>e</sup> République : un modèle arriéré, en quelque sorte, qui n'a pas encore connu l'évolution qu'il juge naturelle vers le régime semi-présidentiel.

Année fondamentale dans l'histoire française, 1958 n'est pas sans importance aussi pour l'Italie. Les élections législatives du 25 mai sont marquées par la victoire de la DC, qui gagne deux points (42 %) par rapport à 1953. Le secrétaire du parti majoritaire, Amintore Fanfani, accède à la présidence du Conseil et, dès le 7 août, il est reçu à Paris à l'hôtel Matignon<sup>27</sup>. «De Gaulle veut me parler seul, écrit-il dans son *Journal*. Et il me dit qu'il est âgé, pas loin de la mort. C'est pour cela que, depuis longtemps, il désirait me rencontrer, puisqu'on a parlé de moi comme l'un des leaders futurs de l'Europe<sup>28</sup>.» Les deux hommes évoquent une entente continentale entre France, Allemagne et Italie pour renforcer le rôle de l'Europe sur le plan politique et un plan d'aide afin de soustraire les pays du Moyen-Orient à l'influence soviétique. Selon toute évidence, le courant est passé entre eux et, de retour à Rome, Fanfani évoque même une «conversion européenne» du Général.

L'entente de Gaulle-Fanfani est cependant de courte durée. Le 17 septembre, le Général envoie à Eisenhower et Macmillan un mémorandum «réserve», où il propose d'installer un directoire à trois (États-Unis, Royaume-Uni, France) à la tête de l'OTAN. Le président du Conseil italien est d'autant plus irrité qu'il n'apprend l'existence de ce projet qu'un mois plus tard. Il communique aussitôt à l'ambassadeur Palewski qu'il comprend que le Général ait envie de défendre les intérêts de la France, mais que l'OTAN risque de ne pas survivre à un directoire à trois : «J'ai ajouté que la connaissance du texte en Italie accroîtra l'écho des thèses neutralistes de Nenni. Pour cela, en tant qu'Occidental je dois me plaindre de l'initiative dangereuse de De Gaulle<sup>29</sup>.» On voit là l'une des constantes de la diplomatie italienne, toujours hostile à la perspective de directoires ou d'ententes spéciales dont elle serait exclue. Certes, le danger est rapidement écarté, car les États-Unis ne donnent pas suite aux propositions

27. À l'époque, de Gaulle est encore président du Conseil. Sur cette rencontre, cf. *DDF 1958 (II)*, p. 241-246.

28. A. Fanfani, *Diari 1956-1959*, ouvr. cité, p. 389.

29. *Ibid.*, p. 409.

gaulliennes. Dès lors, Fanfani cherche à renforcer le rôle de l'Italie dans le système de sécurité européenne, en acceptant d'installer des missiles Jupiter dans la région des Pouilles, et d'accroître sa propre influence, en nommant des fidèles (les « mau mau ») aux postes-clés de l'administration des Affaires étrangères. Parmi les victimes de ce vaste mouvement diplomatique, il y a notamment l'ambassadeur italien à Paris, Alberto Rossi Longhi, rappelé à Rome à peine neuf mois après le début de sa mission. L'Italie n'a cependant pas un régime présidentiel et l'autoritarisme de Fanfani irrite jusqu'au sein de son propre parti. À plusieurs reprises, le gouvernement est mis en minorité au Parlement. En janvier 1959, Fanfani en tire les conséquences, en démissionnant avec éclat de ses fonctions de président du Conseil et de secrétaire de la Démocratie chrétienne.

L'un des premiers actes de son successeur à la tête du gouvernement italien, Antonio Segni, est de se rendre à Paris. Le 20 mars 1959, il est reçu à l'Élysée par de Gaulle (qui, entre temps, a été élu président de la République) en présence des ministres des Affaires étrangères, Pella et Couve de Murville<sup>30</sup>. Les interlocuteurs s'entendent sur le fait qu'une neutralisation de l'Allemagne placerait l'Italie et la France dans une situation dangereuse. Les Italiens demandent à être associés aux pourparlers sur l'avenir de Berlin. Comme l'explique Pella, « l'Italie a accepté que des bases d'engins téléguidés soient installées sur son territoire. Comment le gouvernement pourrait-il expliquer à sa population que l'Italie, tout en étant en première ligne, est absente des discussions? ». De Gaulle propose donc de publier un communiqué commun entre Allemagne, France et Italie pour manifester officiellement la coopération entre les trois pays : « Nous avons tourné une page de notre histoire avec l'Allemagne et nous voulons coopérer avec vous, bien qu'il y ait eu quelques griefs entre l'Italie et la France, mais pas du tout au même degré qu'entre la France et l'Allemagne. » Au terme de la rencontre, Segni invite le Général à se rendre en Italie. Celui-ci accepte, en soulignant que ce sera la première visite qu'il effectuera à l'étranger en tant que chef de l'État.

Ce voyage en Italie (23-27 juin 1959) constitue un parfait exemple d'un usage politique de l'histoire. Gronchi et de Gaulle se rendent d'abord sur les champs de bataille de Solferino et à Magenta, où les troupes de Victor-Emmanuel II et de Napoléon III ont remporté deux victoires fondamentales durant la 2<sup>e</sup> guerre d'indépendance italienne. Mais comme l'explique le Général à son homologue italien, « en dehors des célébrations des batailles de la campagne de 1859, le but de son voyage est de voir com-

30. Les citations suivantes sont tirées de *DDF 1959 (I)*, p. 399-400.

ment les deux pays peuvent coopérer<sup>31</sup> ». Gronchi lui répond que l'Italie y est toute disposée, mais qu'elle manque de moyens diplomatiques. En dépit de la bonne volonté des alliés européens, elle se sent tenue à l'écart, comme cela a été le cas, un an plus tôt, après le coup d'État en Irak. La conversation, qui a lieu dans le train présidentiel les amenant à Rome, aborde aussi le rapport à l'OTAN. De Gaulle souligne que « la France, l'Allemagne et l'Italie ont été abîmées, mais que ces trois pays reprennent les éléments de leur puissance et il n'y a pas raison d'abandonner la direction de l'Europe continentale aux Anglo-Saxons, notamment aux Américains ». Gronchi observe que l'Italie devrait avoir une situation analogue à celle de la France : « Il n'y a pas de raison, en effet, pour que l'Italie accepte que les questions touchant la Méditerranée soient réglées en dehors d'elle. De même, pour l'Orient, l'Italie voudrait avoir une politique, mais elle est ligotée par l'OTAN, et elle n'ose pas prendre d'initiative. » Enfin, le président français expose la politique qu'il entend mener en Algérie :

Ce qu'il faut, c'est qu'[elle] puisse choisir en connaissance de cause. Il faut la développer politiquement, culturellement, socialement. Il faut qu'elle puisse savoir ce qu'elle veut. [...] Les dirigeants du FLN ne sont pas et ne seront jamais le gouvernement de l'Algérie, car ils font avant tout la guerre civile entre musulmans. L'avenir de l'Algérie, c'est le suffrage universel.

À l'issue de la visite, Gronchi livre à l'ambassadeur Brosio son jugement sur le Général : « Il n'est pas trop intelligent, mais c'est un homme de bon sens qui, à ce qu'il paraît, réfléchit à ces questions<sup>32</sup>. »

Le principal point de désaccord entre les deux pays demeure la question européenne : après son retour au pouvoir, de Gaulle a accepté les traités de Rome mais s'oppose à tout pas supplémentaire vers une Europe supranationale. À Rome, les gouvernements successifs défendent en revanche le projet d'une Europe fédérale. Comme le précise une note de la Farnesina (été 1959), l'objectif principal de la diplomatie française est d'éviter une dérive neutraliste de l'Allemagne : le Général pense que cette coopération franco-allemande doit s'insérer dans le cadre plus large de l'Europe des Six : « Voilà l'essence et les limites de l'europhisme de De Gaulle<sup>33</sup>. » La question se pose aussi au sein de l'OTAN, où le Général défend toujours le principe d'un directoire des « Trois Grands ». Le chancelier Adenauer propose une formule de conciliation : le comité directeur de l'OTAN

31. Les citations suivantes sont tirées de l'entretien de De Gaulle-Gronchi, très secret, *DDF 1959 (I)*, p. 873-876.

32. M. Brosio, *Diari di Washington*, ouvr. cité, p. 451.

33. « Elementi per l'incontro con il presidente de Gaulle », sans date [été 1959] dans P. L. Ballini et A. Varsori, *L'Italia e l'Europa 1947-1979*, ouvr. cité, doc. 81, p. 341.

inclurait aussi l'Allemagne et l'Italie ainsi que, par rotation, un autre pays de l'alliance.

Telle est la situation à la veille d'une nouvelle réunion bilatérale à l'Élysée, qui réunit de Gaulle, Debré, Segni et Pella (4 septembre 1959)<sup>34</sup>. Le Général prend dès le début la parole pour préciser qu'il s'agit d'informer et d'être informé en toute franchise : « Entre nous, il n'y a rien à cacher. » Entre temps, une nouvelle question a surgi : la France s'apprête à faire exploser sa première bombe atomique. Segni manifeste les craintes que cela suscite en Italie, et que les communistes n'ont pas manqué d'exploiter à des fins politiciennes. De Gaulle fait remarquer que la localité choisie pour l'expérimentation des bombes offre les meilleures garanties afin d'éviter des effets dommageables pour les régions environnantes. Il s'engage par ailleurs à fournir toutes les données nécessaires aux experts que le Gouvernement italien estimera opportun de nommer<sup>35</sup>. En échange de leur attitude compréhensive, les autorités italiennes demandent, une fois de plus, à être associées aux travaux préparatoires des prochaines conférences au sommet sur la sécurité et le désarmement<sup>36</sup>.

L'autre sujet placé au centre des discussions est la coopération diplomatique au niveau européen. Les ministres des Affaires étrangères des Six se réunissent à Strasbourg (23 novembre 1959), puis à Rome (25-26 janvier 1960). Il est convenu d'organiser une réunion tous les trois mois afin de coordonner les positions de chacun en politique étrangère. Cela mène au projet d'une « union politique », que de Gaulle et Adenauer évoquent lors des entretiens de Rambouillet (29 juillet 1960). Cette fois, le Général n'omet pas d'y associer l'Italie. Le 3 septembre, c'est toujours à Rambouillet qu'il reçoit Fanfani, revenu à la tête du gouvernement italien en juillet 1960.

La Communauté existe, dit-il, mais sa Commission économique européenne ne sait pas toujours fonctionner, et parfois elle ne le peut par absence de pouvoirs que les gouvernements ne lui donnent et ne peuvent pas lui donner [...]. Il faut préparer une coordination sur le plan politique, en réunissant les six chefs de gouvernement, avec un secrétariat qui en prépare les réunions<sup>37</sup>.

34. *Ibid.*, doc. 83, p. 350-353.

35. Au bout du compte, le premier essai nucléaire aura lieu le 13 février 1960 dans le désert du Sahara. Dans les mois suivants, des rumeurs feront état aussi de possibles essais en Corse, ce qui ne manquera pas d'alarmer le gouvernement italien, en particulier le ministre Antonio Segni, dont le fief politique se trouve en Sardaigne.

36. Le 7 décembre 1959, Pella s'entretient à Rome avec Couve de Murville et lui suggère que les Trois publient ce communiqué : « Les trois puissances, en considération du fait que l'Italie et le Canada font partie du Comité des Dix, ont décidé d'associer ces deux pays aux travaux préparatoires et aux rencontres préliminaires à la Conférence au sommet sur le désarmement et la question de la sécurité. » (*DDF 1959 (II)*, p. 690)

37. Les citations de cette rencontre sont tirées de A. Fanfani, *Diari 1960*, ouvr. cité, p. 195-198.

Fanfani marque son accord, à condition que l'esprit des traités de Rome ne soit pas remis en cause. Afin d'éliminer tout soupçon de leadership français, il propose que les ministres des Affaires étrangères se réunissent à tour de rôle dans les six États membres : « Les préventions sur le leadership existent, et on ne peut les éviter qu'en acceptant la rotation. » Enfin, ils abordent la création d'une université européenne à Florence. De Gaulle se dit favorable à un institut culturel, mais pas à une université qui délivrerait des diplômes européens, tant que le problème de la supranationalité en matière culturelle n'est pas résolu.

L'année 1961 est consacrée aux négociations sur l'union politique. Après les conférences au sommet de Paris (10-11 février) et de Bad Godesberg (18 juillet), le gouvernement français présente la première version du Plan Fouchet (19 octobre 1961) : il s'agit de créer une « Europe des nations » qui s'occuperait de trois secteurs : la politique étrangère, la défense et l'éducation. Le Général a dû faire des concessions aux autres pays de la CEE : ainsi, les affaires économiques restent du ressort de la CEE et l'OTAN est explicitement mentionnée. L'accord semble proche, lorsque de Gaulle décide de rouvrir la question. Le 18 janvier 1962, Christian Fouchet présente une nouvelle version du texte, où il n'est plus question de la CEE ni de l'OTAN. Les autres pays membres ne l'acceptent pas et il revient à un diplomate italien, Attilio Cattani, de proposer une nouvelle mouture du traité. Le 4 avril 1962, de Gaulle et Couve de Murville se rendent à Turin, où ils rencontrent Fanfani et Segni. Les Français acceptent de rendre à la CEE les compétences en matière économique, tandis que les Italiens tirent un trait sur l'élection de l'Assemblée parlementaire au suffrage universel. Cette version du plan, appelée désormais « Fouchet-Cattani », est présentée à Paris le 17 avril 1962 aux ministres des Affaires étrangères des Six. La RFA donne son accord, mais les Pays-Bas et la Belgique déclarent qu'ils ne signeront pas aussi longtemps que la Grande-Bretagne ne sera pas membre de la CEE. Cela marque la fin des plans Fouchet et des projets européens du général de Gaulle.

### **Le temps des malentendus (1962-1967)**

Malgré l'échec de l'union politique, l'année 1962 marque une stabilisation du cadre politique dans les deux pays. Après une série de tentatives insurrectionnelles des ultras de l'Algérie française (la semaine des barricades de janvier 1960 et le putsch des généraux d'avril 1961), les accords d'Évian, signés le 18 mars 1962, mettent fin à un conflit qui a duré huit ans. Dans

cette période, l'Italie s'est souvent trouvée dans une situation inconfortable, surtout lorsque les pays afro-asiatiques ont présenté à l'Assemblée de l'ONU des motions réclamant l'indépendance algérienne. Si elle a parfois hésité sur l'attitude à adopter, l'Italie a toujours fini par s'abstenir, au lieu de censurer son allié français. Même après Évian, l'Italie reste cependant concernée par les suites de la guerre d'Algérie. Plusieurs chefs de l'OAS y trouvent refuge, en particulier Soustelle et Bidault. Ce dernier constitue à Rome le comité exécutif d'un soi-disant Conseil national de la Résistance de l'Algérie française (20 mars 1962). Même si cela risque de provoquer de nouvelles frictions, les autorités italiennes décident de ne pas le remettre à la France. Le cas de Bidault est plus singulier. Rappelant sa position italo-ophile au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il demande l'asile politique. Le gouvernement italien décide pourtant de l'expulser, et lui fait passer en secret le col du Brenner<sup>38</sup>.

La vie politique de la Péninsule connaît elle aussi un tournant en 1962. Les années précédentes ont été caractérisées par une forte croissance économique, dont les analystes français n'ont pas toujours pris la mesure<sup>39</sup>. Pendant ce « miracle économique », l'écart entre les deux pays tend ainsi à se réduire, mais l'Italie souffre d'une instabilité gouvernementale à peu près permanente. Ces contradictions sont parfaitement illustrées par l'année 1960, qui est tout à la fois celle des Jeux Olympiques de Rome, montrant au monde les succès du « miracle économique », et celle des émeutes sanglantes sur lesquelles s'achève l'expérience de centre-droit du gouvernement Tambroni. Lors du congrès de Naples (février 1962), la DC accepte de s'allier aux socialistes, ce qui ouvre la voie au quatrième gouvernement Fanfani — avec le soutien sans participation du PSI — puis au premier cabinet Moro, avec des ministres socialistes pour la première fois depuis 1947. En parallèle, pour rassurer les milieux conservateurs, Antonio Segni est élu à la présidence de la République.

Les relations franco-italiennes, en revanche, tendent à se dégrader après l'échec des plans Fouchet. Le 14 janvier, le Général met son veto à l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE : selon lui, l'adhésion britannique mettrait fin aux espoirs d'une Europe autonome sur les plans diplomatique et militaire. Quelques jours plus tard, de Gaulle et Adenauer signent le traité de l'Élysée (22 janvier), très mal perçu de l'autre côté des Alpes. Ce pas en avant de l'amitié franco-allemande est interprété comme un acte éminemment anti-européen et même dangereux pour la solidarité atlantique :

38. Cf. à ce sujet P. E. Taviani, *Politica a memoria d'uomo*, Bologne, Il Mulino, 2002, p. 312-315.

39. P. Lafond, *Le Miroir français de la croissance italienne (1945-1963)*, Rome, École française de Rome, 2008.

la coopération préconisée dans le cadre de l'union politique (politique étrangère, défense, éducation) est désormais réservée au couple franco-allemand. Dans les années qui suivent, l'Italie balance entre deux attitudes : d'un côté, elle souhaiterait être incluse dans les accords liant la France et la RFA ; de l'autre, elle encourage l'adhésion du Royaume-Uni, dans l'espoir de former un axe italo-britannique faisant contrepoids au couple franco-allemand. Par ailleurs, le président Kennedy vient d'annoncer son projet de force multilatérale (MLF), auquel Paris est hostile tandis que Rome l'accueille avec enthousiasme. Comme l'explique le président Segni à l'ambassadeur Armand Bérard, pour l'Italie et pour l'Allemagne la MLF « était le moyen de régler la question de la défense nucléaire. La situation de la France était différente. Il ne comprenait pas au nom de quels principes on nous reprochait les efforts déployés par notre pays pour se doter d'une force nucléaire<sup>40</sup> ». De même, la décision française de reconnaître la Chine populaire (janvier 1964) a été peu appréciée par les partenaires atlantiques. L'Italie y voit un autre signe de la distance croissante entre la France et l'OTAN.

La visite d'État en France du président Segni (19-22 février 1964) a donc lieu dans une conjoncture peu propice aux avancées politiques, comme le met en évidence le *briefing* envoyé en février 1964 par l'ambassadeur Bérard.

Le président de la République Antonio Segni, un démo-chrétien qui voit les inconvénients de la démagogie parlementaire, le président du Conseil Aldo Moro, un homme calme, doux, partisan des compromis, le ministre des Affaires étrangères Giuseppe Saragat qui considère la France comme sa seconde patrie, ces trois hommes qui dirigent la politique étrangère italienne sont des amis sincères de notre pays. Et pourtant, les positions arrêtées actuellement par cette politique sont nettement opposées aux nôtres. Voilà le fait<sup>41</sup>.

Du côté italien, le voyage avait été préparé dans l'espoir de relancer les projets d'union politique. Segni et Saragat auraient souhaité le retarder de quelques mois, en attendant les résultats des élections au Royaume-Uni<sup>42</sup>. Comme cela n'a pas été le cas, les autorités italiennes se présentent à Paris les mains vides. La visite se limite ainsi à un simple échange de courtoisies. Lors de la réception officielle, de Gaulle souligne dans un discours inspiré (mais sans contenu politique) la relation privilégiée entre les deux pays.

40. Armand Bérard au Quai d'Orsay, le 20 janvier 1964, réservé, MAE, *Série Europe*, Italie, dossier 392.

41. Armand Bérard au Quai d'Orsay, le 11 février 1964, MAE, *Série Europe*, Italie, dossier 392.

42. Les élections législatives du 15 octobre 1964 verront la victoire des travaillistes d'Harold Wilson.

Que vous, Italiens, et nous, Français, nous comprenions aussitôt que nos rapports soient remplis d'aise, c'est là l'effet des liens innombrables et privilégiés qu'ont créés entre nous, que ne cessent pas d'entretenir et que continuent de multiplier une étroite parenté latine, une commune civilisation vécue depuis deux millénaires, une continue osmose physique, intellectuelle et morale de deux peuples joints et voisins au bord de la Méditerranée. En dépit des vicissitudes, des disputes, parfois des conflits, l'Italie et la France se tiennent pour ce qu'elles sont, je veux dire deux filles d'une même famille naturellement plus rapprochées qu'elles ne le sont d'aucun pays de l'univers<sup>43</sup>.

Dans son allocution, Segni répond au Général :

Vous avez bien voulu sceller cette promesse en visitant, pendant l'été de 1959, les champs de bataille de notre *Risorgimento*. À Magenta et à Solferino, le sang français a coulé pour l'indépendance de l'Italie : nous ne l'oublierons pas. Moi aussi je me rendrai après-demain à Bligny, où le sang italien a coulé pour la France en terre française<sup>44</sup>.

Au cours des entretiens bilatéraux, on évoque les questions habituelles de l'immigration italienne, des échanges économiques et de la construction européenne. Les divergences sont manifestes au sujet de l'OTAN. Les Italiens insistent sur la nécessaire coopération atlantique. La réponse du Général est résumée dans le rapport de l'ambassadeur Lucet : « La France demeurerait attachée à l'alliance avec l'Amérique, mais il lui paraissait moins naturel qu'au gouvernement de Rome d'accepter comme un fait que l'alliance devait nécessairement prendre ses directives à Washington et en accepter toutes les décisions<sup>45</sup>. » Une fois n'est pas coutume, ces désaccords sont mentionnés dans le communiqué : « Les deux gouvernements entendent garder un contact étroit afin d'assurer, malgré certaines différences de conceptions ou de méthodes, une compréhension réciproque des points de vue sur les problèmes internationaux d'intérêt commun<sup>46</sup>. » Lors du dîner qui clôt la visite de Segni, de Gaulle résume ces différends par un bref discours ironique : « Nous sommes presque d'accord, sur presque tous les points, nous avons presque les mêmes opinions ; que voulez-vous de plus<sup>47</sup> ? »

43. Ch. de Gaulle, *Discours et messages*, t. IV, Paris, Plon, 1970, p. 207-208.

44. A. Segni, *Discorsi e messaggi del Presidente della Repubblica Antonio Segni*, Rome, Segretariato generale della Presidenza della Repubblica, 2007, p. 216-218.

45. *DDF 1964 (I)*, p. 243-245.

46. Le communiqué final se trouve dans MAE, *Série Europe*, Italie, dossier 393.

47. M. Brosio, *Diari di Parigi*, ouvr. cité, p. 453. Le rapport de l'ambassadeur Lucet abonde dans le même sens : « De ces conversations, il y a peu de choses positives à dire. Elles se sont déroulées dans le climat amical bien naturel entre les deux pays. Mais du côté italien, on tenait essentiellement à ne point trop s'engager et même à marquer, pour des raisons de politique intérieure, que l'on ne pouvait être entièrement d'accord avec

L'année suivante, l'amitié franco-italienne est cependant réaffirmée par un acte symbolique : le 16 juillet 1965, Charles de Gaulle et Giuseppe Saragat, élu quelques mois plus tôt à la présidence de la République<sup>48</sup>, inaugurent conjointement le tunnel du Mont-Blanc. Il s'agit d'un chantier colossal pour l'époque : les 11,6 km du tunnel ont été creusés à la pioche, de part et d'autre, par quatre cents ouvriers français et italiens<sup>49</sup>. L'exploit technique est célébré comme une réalisation qui rapprochera les deux peuples — songeons aux difficultés que rencontre aujourd'hui le projet du TGV Lyon-Turin — et constitue la toile de fond du magnifique roman de Giovanni Arpino, *Le mille e una Italia*<sup>50</sup>. Ouvert à la circulation le 19 juillet suivant, ce tunnel constitue la première liaison autoroutière entre la France et l'Italie : depuis, en cinquante ans, il a été traversé par plus de 60 millions de véhicules.

Lors de la cérémonie d'inauguration du 16 juillet, un jeune homme a réussi à forcer le cordon de sécurité et à apporter un message « fédéraliste » à Charles de Gaulle. Ce curieux épisode rappelle les difficultés que connaît alors la construction européenne. Au début de l'année 1965, le président de la Commission CEE, Walter Hallstein, a proposé que, dans les nouveaux règlements de la Politique agricole commune (PAC), les décisions au Conseil des ministres soient désormais prises à la majorité et non plus à l'unanimité. Pour la France, cela constitue un inacceptable abandon de souveraineté. Le 30 juin, de Gaulle annonce que les représentants français ne siégeront plus aux réunions du Conseil des ministres : c'est le début de la « crise de la chaise vide ». Il faut attendre la mise en ballottage du général de Gaulle lors du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle (décembre 1965), pour que la France accepte de se mettre à la table des négociations. Le ministre italien Emilio Colombo joue un rôle important lors des réunions qui aboutissent au « compromis du Luxembourg » (janvier 1966) : le vote à la majorité demeure la règle, mais lorsqu'un État fait valoir son « intérêt vital », la décision doit faire l'objet d'un accord unanime des États membres du Conseil.

Un mois après la fin de la « crise de la chaise vide », lors d'une conférence de presse de Gaulle déclare le retrait de la France du commandement

le gouvernement français, principalement en ce qui concerne l'Europe et les rapports avec les États-Unis. » (*DDF 1964 (I)*, p. 243-245)

48. Son prédécesseur Antonio Segni ayant démissionné pour des raisons de santé.

49. La jonction des équipes française et italienne a eu lieu le 14 août 1962, après six ans de travaux. Ensuite, encore trois ans ont été nécessaires pour équiper le tunnel.

50. Il s'agit du voyage initiatique d'un garçon sicilien, Riccio, qui traverse l'Italie jusqu'au Val d'Aoste, où son père travaille comme mineur au chantier du tunnel. G. Arpino, *Le Mille e una Italia*, Turin, Einaudi, 1960.

intégré de l'OTAN, dont le siège quitte Paris pour Bruxelles (21 février 1966). Cette annonce n'est pas une surprise : au cours des deux années précédentes, le Général avait manifesté une irritation croissante à l'égard de l'organisation, dont Manlio Brosio est le secrétaire général depuis 1964<sup>51</sup>. La décision est vivement critiquée en Italie, qui la considère comme une nouvelle fuite en avant, tandis que la presse italienne multiplie ses attaques contre la France. Le quotidien de la bourgeoisie d'affaires, le *Corriere della Sera*, n'hésite pas à évoquer le « fascisme » du Général. Dans ce contexte difficile, le président Saragat se fait souvent le garant des relations franco-italiennes. En 1945-1946, il avait été ambassadeur à Paris au moment où de Gaulle était président du Conseil. Cette amitié de vingt ans ne s'est jamais démentie et, tout en étant un atlantiste fervent, Saragat prend souvent la défense du président français. Le 1<sup>er</sup> juin, il explique à l'ambassadeur Bérard que l'on pouvait « pour des questions de doctrine, ne pas approuver telle ou telle chose du gouvernement français, mais on ne pouvait pas discuter la noblesse et l'élévation de la pensée du Général<sup>52</sup> ». Quelques jours après, il réitère sa solidarité :

Je tenais à vous redire dans ce bureau combien j'avais été scandalisé par l'ignoble article du *Corriere della Sera*. J'ai vécu de longues années en France comme émigré, mes enfants parlent le français au moins aussi bien que l'italien. Non, ce n'est pas cela la France. Il est impossible de la reconnaître dans de pareilles lignes. Ce sont des propos d'ancien fasciste, des relents de l'ancien régime. Nous ne les acceptons pas<sup>53</sup>.

Le troisième et dernier voyage du président de Gaulle en Italie a lieu les 29-30 mai 1967, à l'occasion du dixième anniversaire des traités de Rome. Retardée plusieurs fois, la cérémonie se déroule au Capitole dans une atmosphère glaciale, en raison des désaccords persistants entre la France et les cinq autres membres de la CEE. Ces divergences s'accroissent encore lorsque le Général prend le parti des pays arabes contre Israël lors de la guerre des Six Jours (5-10 juin 1967), puis renouvelle unilatéralement son veto à l'égard de l'adhésion britannique (27 novembre 1967).

Tout au long de la période gaullienne, on assiste ainsi à des poussées périodiques de fièvre, qui n'ont cependant pas d'incidence sur les relations entre les deux pays, restées généralement bonnes. Comme l'écrit l'ambassadeur Bérard au terme de sa mission en Italie,

51. Pour une description au jour le jour de ces affrontements, nous renvoyons encore à M. Brosio, *Diari NATO (1964-1972)*, Bologne, Il Mulino, 2011.

52. Armand Bérard au Quai d'Orsay, 1<sup>er</sup> juin 1966, MAE, *Série Europe*, Italie, dossier 394.

53. Armand Bérard au Quai d'Orsay, 10 juin 1966, MAE, *Série Europe*, Italie, dossier 394.

[...] on connaît les complexes envers la France d'une population qui vit dans les souvenirs d'hégémonie politique et culturelle du passé et dont la presse, trop souvent animée par des réactions de jalousie, ne nous est que rarement favorable. Mais sous ces sentiments existe une admiration et une amitié foncières sur lesquelles peuvent et doivent se développer entre nos deux pays des relations de coopération et de fraternité, surtout si nous savons donner à nos voisins italiens le sentiment que nous les considérons et les traitons sur un pied d'égalité<sup>54</sup>.

On voit là toute de l'ambiguïté des rapports entre deux puissances moyennes, dont l'une poursuit des illusions de grandeur, tandis que l'autre souffre d'un complexe d'infériorité. Avec le temps, l'opinion italienne vis-à-vis de l'action du général de Gaulle tendra cependant à changer, et le système semi-présidentiel de la V<sup>e</sup> République fera désormais figure de modèle. Ce n'est pas le moindre paradoxe de cette période cruciale des relations franco-italiennes.

54. Armand Bérard au Quai d'Orsay, le 25 mai 1967, très confidentiel, MAE, *Série Europe*, Italie, dossier 394.